

PROJETS NOUVEAUX				Règlement Q (Zone bleue)	BIENS ET ACTIVITES PREEXISTANTS ou PROJETS DE FAIBLE AMPLEUR (< 20 m²)			
Prescriptions			recommandations		Prescriptions			recommandations
Règles d'urbanisme	Règles de construction	Autres règles			Règles d'urbanisme	Règles de construction	Autres règles	
				Tassement, terrain compressible et/ou remontée de nappe - RISQUE FAIBLE				
				MESURES				
			X	1-1	Une étude ou un avis géotechnique préalable définira les conditions particulières permettant d'adapter le projet au site (implantation précise, niveau de fondation, renforcements de la structure pour résister aux efforts définis par l'étude...)			X
	X			1-2	Les remblais seront dotés de drains enterrés permanents, avec des soutènements suffisamment dimensionnés et adaptés au contexte géotechnique,			X
X				1-3	Le premier niveau habitable sera situé au-dessus de la cote T.N + 0,3 m			X
		X		1-4	Sous la cote T.N + 0,3 m, le bâtiment sera pourvu d'une technique de mise hors d'eau (ex.: cuvelage étanche...)			X